

Traducteur/-trice

Nature des tâches

Les traducteurs/-trices transposent un texte écrit dans une autre langue tout en respectant le style et le sens et en prenant en compte les différences culturelles et idiomatiques. Étant donné le nombre exceptionnel de types de textes possible, il vaut mieux se spécialiser : inscriptions sur des emballages, modes d'emploi, documents policiers ou juridiques, rapports d'activité, études scientifiques et techniques, rapports et annonces à l'intention des médias, textes littéraires. Le texte est traduit de façon à être prêt à imprimer du point de vue linguistique (la présentation ne fait pas partie du travail). Le travail en équipe est fortement recommandé, ne serait-ce qu'en raison de la complexité de l'informatique dans ce domaine... Utiliser les compétences d'une autre personne pour relire le texte (malgré le recours à la correction orthographique informatique) et discuter des passages délicats renforce la qualité d'une traduction.

Conditions d'admission

Une maturité ou un diplôme de commerce reconnu par la Confédération sont exigés selon le lieu de formation. Dans certaines écoles il y a un examen d'entrée, pour les candidats ayant une formation préalable autre est proposé un cours préparatoire de 1 à 2 semestres.

Très bonnes dispositions pour les langues et très bonne expression dans sa langue maternelle, connaissances avancées dans deux langues étrangères, sens de la langue particulièrement développé, amour du détail, ouverture d'esprit et goût pour les recherches, concentration, résistance, exactitude.

Formation

Formation de 2 à 4 années en fonction du lieu de formation, il est possible de poursuivre en même temps que les études un travail mais de façon limitée.

Perspectives

Interprète, propre bureau de traduction, enseignant de langues.